

VALEUR DES IMPORTATIONS TOTALES POUR LA CONSOMMATION
LOCALE PAR PROVINCE, 1895 (Y COMPRIS LES
MONNAIES ET LINGOTS).

PROVINCES.	IMPORTATIONS TOTALES.		ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION.			Droits perçus.
	Articles impos- sables.	Articles admis en franchise.	Articles impos- sables.	Articles admis en franchise.	Total.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ontario.....	25,479,356	15,817,785	25,122,842	15,739,842	40,862,684	7,128,749
Québec.....	27,092,217	21,370,065	22,245,509	21,383,524	43,629,033	6,968,575
Nouvelle-Ecosse.....	3,812,459	5,457,955	3,489,017	5,502,542	8,991,559	1,160,101
Nouveau-Brunswick....	2,620,490	1,882,535	2,635,882	1,892,682	4,528,564	942,310
Manitoba.....	1,541,137	650,573	1,561,112	629,458	2,190,570	484,252
Colombie anglaise.....	3,131,490	1,248,121	3,109,895	1,256,127	4,366,022	1,053,691
Ile du Prince-Edouard..	325,848	198,285	331,808	198,905	530,713	136,137
Les Territoires.....	61,590	91,776	61,590	91,776	153,366	13,054
Total.....	64,064,587	46,717,095	58,557,655	46,694,856	105,252,511	17,887,269

819. Sur le montant total des droits perçus, \$7,006,677, ou 33·2 pour 100 furent perçus sur des marchandises venant de la Grande-Bretagne, \$6,897,395, ou 38·5 p. 100, sur des marchandises venant des Etats-Unis. Ceci est expliqué par le fait que près de 53 pour 100 des importations des Etats-Unis étaient des marchandises exemptes de droits, principalement des matières premières, et seulement 25 pour 100 des importations venant de la Grande-Bretagne étaient exemptes de droits. Les montants les plus considérables qui viennent ensuite furent perçus comme suit : \$985,946 sur les articles venant de France; \$892,546 venant d'Allemagne, et \$755,251 venant de la Hollande. Les droits sur les importations venant des Indes occidentales ont été très affectés par l'abolition des droits sur le sucre et sont tombés de \$1,337,754 en 1891, à \$380,955 en 1895.

820. Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec possédant les principaux ports d'entrée du Saint-Laurent et celle d'Ontario les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des Etats-Unis, il est évident qu'une très grande partie des droits perçus dans la province de Québec est réellement payée par la province d'Ontario. Les mêmes remarques s'appliquent également aux exportations. Des produits de l'Ile du Prince-Edouard sont transportés à la terre ferme et, de là, envoyés aux ports de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et sont entrés comme étant exportés de ces provinces. D'après les tableaux de la navigation et du commerce, 86,583 têtes de bétail furent exportées de la province de Québec en 1895, c'est-à-dire du port de Montréal, mais au delà de 90 pour 100 venaient d'Ontario.

821. Le tableau suivant montre le progrès des importations des matières brutes depuis la Confédération :—